

LA FORMATION

Un atout précieux pour **vous adapter et améliorer votre performance**

- **Fréquence des formations :**

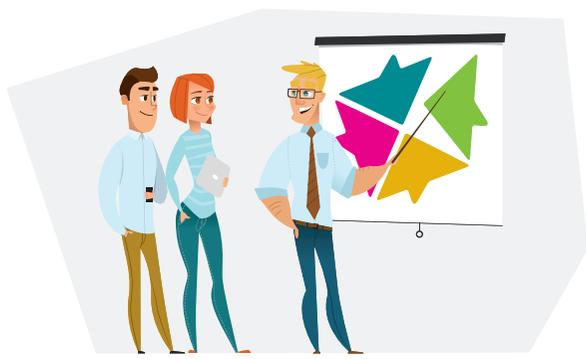
Des dates programmées tout au long de l'année à une fréquence adaptée à l'organisation de votre entreprise.

Les formations diplômantes et de langues commencent en septembre.

Dates disponibles sur notre site : www.cm-toulouse.fr

- **Les formateurs :**

Nos formateurs sont des experts de leur discipline et connaissent parfaitement la petite entreprise. Nos formations sur mesure sont basées sur une pédagogie enrichie de cas réels et de partages d'expériences, avec un nombre de participants limité.



Suivez-nous aussi sur :

chambredemetiers31  [@artisanat31](https://twitter.com/artisanat31)  [cma.31](https://www.instagram.com/cma.31)  [cmatoulouse](https://www.linkedin.com/company/cmatoulouse)  [CMA Haute-Garonne](https://www.youtube.com/CMA Haute-Garonne)

www.cm-toulouse.fr

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne
18 bis boulevard Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 10 47 47 - Mail : contact@cm-toulouse.fr
Antenne de Saint-Gaudens : 5 Espace Pégot - 31800 Saint-Gaudens
Tél. : 05 61 89 17 57 - Mail : stgaudens@cm-toulouse.fr

LANCEZ-VOUS DANS LA FORMATION

GAGNEZ EN EFFICACITÉ
AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-GARONNE

Profitez de votre droit à la formation pour suivre nos stages

• Pour les chefs d'entreprise artisanale, conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux

- Formations relatives à la gestion et au développement des entreprises : participation aux frais pédagogiques de 21 €/jour de formation (la demande de prise en charge financière auprès du Conseil de la Formation est assurée par nos soins).
- Formations techniques ou spécifiques aux métiers (Hygiène et permis d'exploitation), nous consulter pour les tarifs.

• Pour les salariés d'entreprise artisanale, pour les salariés et chefs d'entreprise hors secteur artisanal

285 €/jour de formation (possibilité de prise en charge par votre OPCA** sous réserve d'acceptation préalable de votre dossier).

• Pour le porteur de projet et créateur d'entreprise pas encore immatriculé

Nous consulter pour les prises en charge.

• Autre public

Sur devis.

Bénéficiez du crédit d'impôt formation

- Le crédit d'impôt compense la perte de chiffre d'affaires occasionnée lorsque vous passez du temps en formation et que vous n'êtes pas dans l'entreprise !
- Vous pouvez déduire jusqu'à 40 heures par an et diminuer votre somme d'impôt à payer de 395 € (Régime fiscal du bénéfice réel).

* Tarifs indiqués sous réserve de modification ** OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé

DES STAGES COURTS

- **Structurer son entreprise**
Management, pilotage d'entreprise, juridique.
- **Développer son entreprise**
Vente, commercial, communication.
- **Gérer son entreprise**
Comptabilité, gestion.
- **Assurer sa communication digitale**
Multimédia, informatique.
- **Connaître la réglementation**
Réglementaire, hygiène alimentaire, prévention des risques.
- **Utiliser les langues dans sa vie professionnelle**
Anglais, espagnol.



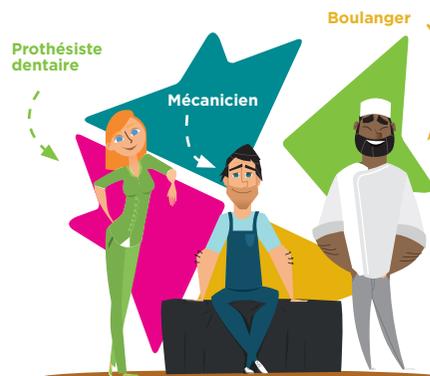
3 TYPES DE FORMATIONS

DES FORMATIONS DIPLÔMANTES

- **Sécuriser vos compétences par l'obtention d'un diplôme**
Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale, Brevet de Maîtrise, Titre Entrepreneur de petite entreprise.

FORMATIONS MÉTIERS POUR ADULTES

à l'École Supérieure des Métiers à Muret
Alimentaire, Automobile, Paramédical.



La CMA 31 partenaire de votre réussite

Découvrez notre offre de formation, les programmes et les dates de stage en consultant notre site : www.cm-toulouse.fr